



Equipement	SEALED BEAM DOT 6014 GE
Feux de route	SEALED BEAM DOT 6014 GE +)
Feux de croisement	76 SAE IST RP 68
Feux de position	SAB AI ST-I 471 GROTE §)
Feux rouges	id. §)
Feux stop	id. §)
Clignoteurs	av 76 SAE IST RP 68; AV=compl.§) ar voir feux rouges
Catadioptres	av AV+AR=compl ar I (E) §)
Feux de gabarit	av AV+AR=compl ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ à gauche, combiné
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	SPARTON SA

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	J E P CJ-5		
Homologation N°	CH 0442 25		
Carrosserie	limousine		
Places	total 6	avant 2	
Poids à vide	1440	Carburant B	
Charge utile	=	CV-impôt 19,34	
Poids total	2040	Cylindrée 3799	

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \* ) Entretien : sur toutes les roues, les roues avant étant déclenchables.
- \*\* ) Mesure des gaz: satisfait aux prescriptions selon le règlement 15 (essai B), une vignette n'est pas exigée (LFEM No 33520).
- + ) Espace entre les feux de croisement admis selon lettre de la Div.féd. de pol. du 9.1.70.
- § ) Modifications par l'importateur:
  - un autocollant doit indiquer de manière durable la puissance exigée des feux rouges/stop/clignoteurs (18/5 W);
  - les clignoteurs avant latéraux sont débranchés (clignotent alternativement);
  - catadioptres: ceux d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E);
  - des bavettes sont montées à l'arrière;
  - un verrouillage de la direction est monté;
  - lorsque le véhicule est équipé d'une fixation pivotante pour la roue de réserve, la distance entre cette dernière et la partie supérieure de la traverse arrière doit être d'au moins 200 mm.